



APPEL DE CANDIDATURES

**Directrice ou directeur des externats longitudinaux intégrés
Programme de doctorat en médecine de premier cycle
Vice-décanat aux études médicales doctorales
Faculté de médecine de l'Université Laval**

Contexte

La mission du vice-décanat aux études médicales doctorales est d'assurer la qualité pédagogique du doctorat en médecine. Afin d'exposer les futures et futurs médecins à la pratique médicale en dehors des grands centres, le programme permet à la communauté étudiante de réaliser son externat sous la forme d'un externat longitudinal intégré (ELI) en partenariat avec les établissements situés sur le territoire du Réseau universitaire intégré de santé et de services sociaux de l'Université Laval (RUISSS UL).

La Faculté de médecine de l'Université Laval est à la recherche d'une ou d'un médecin pour agir à titre de directrice ou de directeur des ELI.

La nomination serait pour une période de quatre ans, avec la possibilité d'un renouvellement pour une période équivalente.

Titre et unité de rattachement

La personne responsable de la direction des ELI porte le titre de directrice ou de directeur des ELI. La personne est rattachée au Vice-décanat aux études médicales doctorales et travaille sous l'autorité du vice-doyen aux études médicales doctorales et de la direction de programme. La ou le directeur des ELI collabore étroitement avec la direction de l'externat verticalisé, les responsables des sites ELI et la direction des relations avec les partenaires du RUISSS UL.

La ou le directeur des ELI participe, en mode virtuel ou en présentiel, aux rencontres des comités de la direction de programme, notamment aux suivants :

- Comité de gestion (réunions hebdomadaires)
- Comité de suivi du programme (toutes les trois semaines)
- Comité de programme (cinq réunions par année)
- Comité de l'externat (trois réunions par année)
- Comité aviseur de l'externat
- Comité de gestion des ELI (trois réunions par année)
- Comité de suivi pédagogique de l'externat

Tâches

La ou le directeur des ELI est responsable du programme ELI de l'Université Laval. Ce qui suit constitue une liste non exhaustive des tâches, lesquelles pourraient évoluer pour répondre aux besoins du programme.

Principales tâches et responsabilités

- 1- Contribuer à l'élaboration de la vision et du plan stratégique du programme.
- 2- Être responsable du développement du réseau de formation ELI.
- 3- Être responsable de la gestion du programme ELI.

À ce titre, la personne :

- Crée un climat propice à l'engagement des responsables ELI dans l'amélioration continue du programme ;
- Fait le suivi des normes d'agrément de l'externat qui concernent les ELI et, le cas échéant, propose des mesures correctives et supervise l'exécution du plan d'action approuvé par le comité de programme ;
- Approuve les séquences de stage et les changements ;
- Organise la rencontre annuelle d'accueil des nouvelles et nouveaux externes avec les milieux ELI ;
- Participe aux rencontres avec les externes (accueil programme, rencontre de préparation à l'externat.) ;
- Organise et anime les visites annuelles de la direction de programme ;
- Anime les rencontres avec les responsables ELI ;
- Est responsable du suivi des évaluations des stages en milieu ELI ;
- Est responsable du bon déroulement et de la qualité des évaluations théoriques et pratiques de l'externat en milieu ELI ;
- Est responsable du processus d'attribution des places de stage en ELI ;
- Approuve les communications avec les responsables ELI ;
- Est responsable de la mise à jour du *Guide du responsable ELI* ;
- Est co-responsable du stage de collaboration interprofessionnelle pour les externes en ELI et veille au développement de ces activités dans chacun des milieux.

- 4- Être responsable de l'encadrement des externes en ELI.

À ce titre, la personne :

- Conseille et appuie les responsables locaux de l'ELI afin de favoriser la réussite et la persévérance des externes ;
- Accompagne les responsables locaux de l'ELI afin que les externes soient appuyés dans leur cheminement universitaire et dans le développement de leurs compétences en vue de la poursuite de leurs objectifs professionnels ;
- Assure le suivi des évaluations sommatives des externes en ELI.

Soutien

La ou le directeur des ELI bénéficie du soutien du vice-doyen aux études médicales doctorales, de l'équipe de direction du programme et du soutien du personnel des ELI (conseillère ou conseiller pédagogique, agente ou agent de gestion des études).

La personne dispose d'un bureau situé dans le pavillon d'enseignement de la médecine de Rimouski.

Qualités et attitudes requises

- Assurer un leadership dans la gestion des ELI et l'encadrement de la communauté étudiante;
- Être à l'affût de pratiques novatrices ayant pour objectif l'amélioration continue de la qualité des ELI;
- Être une personne ouverte, rassembleuse et contribuer de manière exemplaire à la qualité de la formation;
- Mobiliser les responsables locaux de l'externat longitudinal intégré ainsi que les collaboratrices et collaborateurs locaux autour de projets de développement pédagogique;
- Les externes sont des personnes significatives et la personne cherche à favoriser leur réussite.

Ce poste est régulier et à temps partiel (2 jours par semaine).

Les personnes intéressées doivent faire parvenir, en format électronique, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae, **avant le 1^{er} mars 2026 à 16 h**, à l'attention du vice-doyen aux études médicales doctorales.

Marc Bouchard

Vice-doyen aux études médicales doctorales

vd.vdemd@fmed.ulaval.ca

L'entrée en fonction est souhaitée à l'hiver 2026

Valorisant l'équité, la diversité et l'excellence, l'Université Laval s'engage fermement à offrir, à l'ensemble de son personnel, un milieu de travail et de vie empreint d'une culture inclusive. Pour l'Université Laval, la diversité est source de richesse et nous encourageons les personnes qualifiées de toute origine, tout sexe, orientation sexuelle, identité ou expression de genre ainsi que les personnes handicapées à présenter leur candidature.

L'Université Laval souscrit également à un programme d'accès à l'égalité en emploi (<https://www.rh.ulaval.ca/travailler-a-luniversite-laval/notre-culture-de-vivre-ensemble>) pour les femmes, les membres d'une minorité visible ou ethnique, les autochtones et les personnes handicapées. Veuillez noter que des mesures d'adaptation des outils de sélection peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins, et ce, en toute confidentialité. Conformément aux exigences de l'immigration canadienne, la priorité sera accordée aux personnes qualifiées ayant le statut de citoyen canadien ou de citoyenne canadienne ou de résidente permanente ou de résident permanent.